



## Copie d'un concept de site internet existant

Par **bulle07**, le **10/07/2008** à **17:31**

Bonjour,  
sans entrer trop dans les détails, j'ai l'intention de développer un site internet dérivé d'un concept existant aux états-unis, ai-je le droit ?

de plus, l'agencement du site / les critères de recherche s'inspirent fortement d'un site français (mais dans un tout autre domaine), là encore, ai-je le droit ?

Merci d'avance pour vos réponse,